



Problèmes sur le rapport d'expertise

Par **rouginho**, le **30/11/2008** à **15:14**

Bonjour,

Nous venons de signer un compromis de vente pour un appartement avec cave et garage. Un rapport d'expertise (amiante, plomb, termites etc...) nous a été présenté.

Seulement ce rapport n'a pas été fait sur la cave et le garage, ce qui ne nous a pas été précisé lors de la signature.

Est-ce que le compromis de vente et le rapport d'expertise sont valables des ce cas présent?